



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

CONSULTATION ÉCRITE

Demande de dérogation mineure – 159, avenue de la Rivière

Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 159, avenue de la Rivière (lot 4 744 700) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 3 septembre 2021 à minuit heure de l'Est.**

La demande de dérogation mineure vise à régulariser une résidence unifamiliale dont le coefficient d'occupation au sol est de 41,01 % alors que le règlement exige qu'une résidence unifamiliale sur un lot d'une superficie de 278,6 m² ou moins ait un coefficient d'occupation au sol de 40 % ou moins.

L'emplacement de l'immeuble faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure est encadré en bleu.



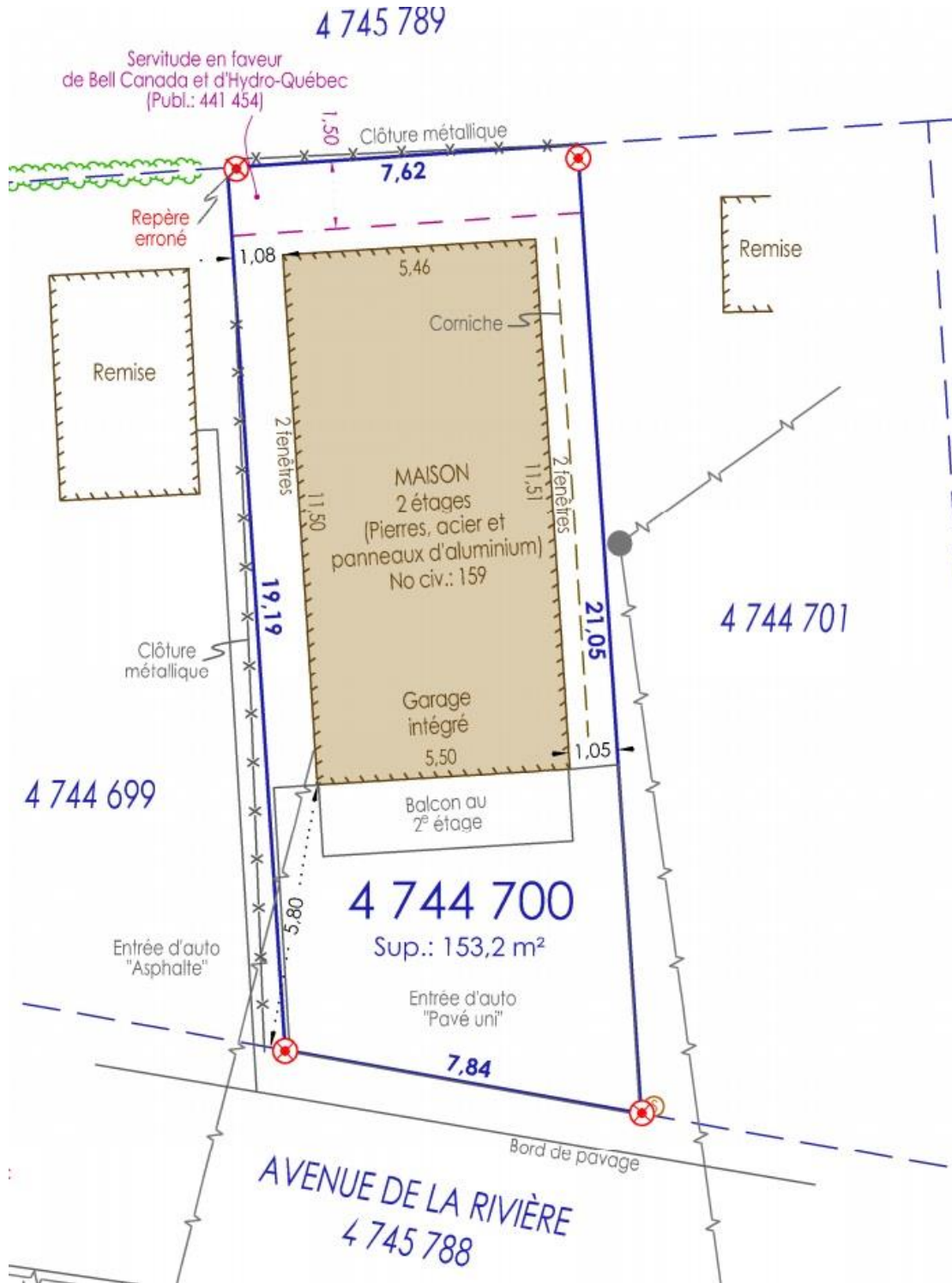
Sur cette photo, on peut voir la résidence faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure.



Autre perspective de la résidence faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure.



Le certificat de localisation de la propriété.



Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : jsjoly@fossambault.com